

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du jeudi 30 mars 2023

Le Jeudi 30 mars 2023 à 19 heures 30, le Bureau s'est réuni à la mairie de Manspach, suite à la convocation de Monsieur le Président en date du 16 mars 2023.

Sous la présidence de **Monsieur Daniel DIETMANN, Président :**

Considérant que 2 Membres titulaires, 1 Membre suppléant sont présents et que 2 Membres sont représentés, le quorum est atteint.

NOM	PRENOM	QUALITE	
DIETMANN	Daniel	Président	présent
BERBETT	Joseph	Vice-Président NON GEMAPI	présent
IVAIN	Bertrand	Vice-Président GEMAPI	excusé
GASSMANN	Vincent	Asseseur titulaire GEMAPI	suppléé par ULMANN Fabien
WALCH	François	Asseseur titulaire GEMAPI	excusé
ROBISCHUNG	Francis	Asseseur titulaire GEMAPI	représenté par DIETMANN Daniel
DREXLER	Sabine	Asseseur titulaire NON GEMAPI	représentée par BERBETT Joseph
NASS	Denis	Asseseur titulaire NON GEMAPI	excusé
RULOFS	Dominique	Asseseur titulaire NON GEMAPI	excusé
BUCHERT	Maryvonne	Asseseur suppléant GEMAPI	excusée
PARENT	Marc	Asseseur suppléant GEMAPI	excusé
ULMANN	Fabien	Asseseur suppléant GEMAPI	présent
BELTZUNG	Maxime	Asseseur suppléant NON GEMAPI	excusé
GROSS	Pascal	Asseseur suppléant NON GEMAPI	excusé
HOLLEVILLE	Nicolas	Asseseur suppléant NON GEMAPI	excusé

Le Président constate que le quorum est atteint.

Y assistent également

L'équipe de l'EPAGE Largue : Mmes Nathalie GARDELLA, secrétaire, Aurélie SKORA, Chargée de mission ruissellements, MM. Hugo LIENERT, riviériste, Nicolas FAESSEL, animateur SAGE Largue, Cyril BRETON, animateur Natura 2000

M. DIETMANN souhaite la bienvenue aux Membres du Bureau.

ORDRE DU JOUR

1. Préparation de la séance du Comité Syndical du Vendredi 14 avril 2023 à 19 heures 30
2. Présentation du compte administratif et du compte de gestion 2022 et finalisation du projet de budget 2023
3. Prorogation de la ligne de trésorerie
4. Divers

Validation du compte rendu de la séance du 28 mars 2022

Le Bureau approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du lundi 28 mars 2022 à la mairie de Manspach.

1. Actualité

⇒ Situation hydrologique

M. FAESSEL présente la situation hydrologique des derniers mois à l'aide des relevés de débit mensuel dans la Largue à Friesen. Suite à l'été 2022 qui a battu tous les records de débits bas, l'automne et l'hiver suivants ont présenté des déficits de débit pour chacun des mois. Le mois de janvier a été le plus proche des normales, avec un déficit de 17% par rapport à la moyenne. Le mois de février accuse un déficit de débit de 61%, avec 470L/s (comparé à 1670 L/s de moyenne). Sur les douze derniers mois, le déficit de débit atteint 40%.

Ce déficit s'explique par le manque de précipitations, mais également par les niveaux bas atteints dans les aquifères du Sundgau, mesurés dans les piézomètres de Mooslargue, Muespach-le-Haut et Florimont.

Depuis 2018, on est passé sous les niveaux bas historiques, on remarque que les stocks d'eau n'arrivent pas à se reconstituer. Les nappes n'arrivent plus à assurer des débits d'étiage convenables de la Largue, ni à éviter les assecs des affluents et sous affluents de la Largue.

⇒ Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Largue le 18 janvier 2023

M. FAESSEL rapporte les principaux éléments de la Commission Locale de l'Eau :

- Election de la Présidence et composition du Bureau de la CLE comme suit :
 - M. Daniel DIETMANN, Président
 - M. Joseph BERBETT, Vice-Président
 - M. Francis ROBISCHUNG
 - M. Dominique SPRINGINSFELD
 - Chambre d'Agriculture de Région Alsace
 - Section Haut-Rhinoise d'Alsace Nature
 - Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin
 - Office Français de la Biodiversité

- Avis sur un dossier d'autorisation loi sur l'Eau :

La CLE a été sollicitée pour avis sur l'Aménagement d'un lotissement et l'aménagement du Kannbach. Après de longs échanges, la CLE a émis un avis défavorable motivé par l'incomplétude du dossier, notamment sur les risques liés aux inondations et à l'aménagement du cours d'eau.

- Informations concernant l'animation du SAGE Largue :

- ✓ Le Comité de gestion de la ressource en eau s'est réuni le 29 novembre 2022 à la Préfecture de Colmar, sous la présidence de Mme Ghayou, Sous-Préfète, représentant M. le Préfet Louis Laugier, Préfet du Haut-Rhin. A cette occasion, chaque SAGE a présenté ses problématiques de quantité d'eau. La particularité du bassin versant de la Largue est la baisse des débits, la baisse des niveaux des nappes, la hausse de l'évaporation des plans d'eau, le prélèvement pour la navigation, la dégradation de la qualité de l'eau par la hausse de l'impact des rejets, la dépendance du bassin versant de la Doller pour l'alimentation en eau potable.
- ✓ La Communauté de Communes Sud Alsace Largue souhaite répondre à l'appel à projet « Trame Verte et Bleue ». Une réunion s'est tenue avec l'EPAGE Largue et les partenaires, le 9 mars 2023 au siège de la CCSAL.
- ✓ L'EPAGE Largue a participé au Copil du captage ERMES à Montreux-Vieux le 9 mars 2023.

⇒ Cartographie des cours d'eau

La Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin lance une révision périodique de la cartographie des cours d'eau. L'animation du SAGE a été mobilisée pour vérifier les propositions de mise à jour, en amont et lors des réunions de concertation.

⇒ Les Ecodialogues de l'eau

La mission d'élaboration des Ecodialogues a été confiée à la Maison de la Nature du Sundgau. Les deux premiers Comités de pilotage pour l'organisation des Ecodialogues de l'Eau ont eu lieu les 8 février et 27 mars.

Un programme prévisionnel a été établi : en journée pour un public dédié, et en soirée et le week-end pour tout public :

- Mercredi 28 juin : journée des acteurs du scolaire et du périscolaire
- Jeudi 29 juin : journée des Elus sur les enjeux quantitatifs
- Vendredi 30 juin : thème agricole
- Samedi 1er juillet : rallye territoire autour de l'eau
- Dimanche 2 juillet : Fête de l'eau à la Maison de la Nature et balade à énigmes

⇒ Contrôle de la Cour des Comptes

Le contrôle a été réalisé par Mme Christelle BARASSI de la Chambre régionale des comptes Grand Est dans le cadre d'une enquête nationale sur la gestion quantitative de la ressource Eau. Cette enquête a également été accompagnée d'un contrôle des comptes, de la fiabilité et de la gestion de l'EPAGE Largue.

L'EPAGE Largue est dans l'attente du rapport d'observations définitives destiné à recevoir la réponse des personnes destinataires. Les documents sont confidentiels dans l'attente des retours des tiers.

M. le Président dit qu'il est nécessaire de renforcer l'équipe de l'EPAGE Largue et de revoir le siège du syndicat.

⇒ Destruction des ripisylves et leur biodiversité par leur exploitation en bois « Energie »

M. LIENERT montre des photos de coupes à blanc sur la Largue à Gommersdorf et sur un affluent de l'Elsenmattengraben à Traubach-le-Haut. La demande en bois énergie (copeaux) étant de plus en plus forte, ce genre d'opérations devient de plus en plus fréquent sur les cours d'eau du bassin versant de la Largue. Ces opérations sont réalisées très rapidement (rendement économique oblige), et au-delà de la problématique que représentent les coupes à blanc dans les ripisylves (réchauffement des eaux, destruction de la biodiversité etc...), le nettoyage n'est pas réalisé, si bien qu'il ne persiste que des formations d'embâcles dans les lits mineurs, ce qui n'est pas acceptable.

⇒ Rencontre avec Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA) est la structure porteuse de la GEMAPI voisine de l'EPAGE Largue dans le Territoire de Belfort. L'EPAGE Largue et le GBCA se partagent donc, au gré des méandres, la gestion de plusieurs cours d'eau marquant la « frontière » entre Haut-Rhin et Territoire de Belfort, à savoir le Reppe, la Gruebaine, la Suarcine et la Saint-Nicolas.

Afin de travailler en cohérence entre structures Gémapiennes sur les mêmes cours d'eau, une rencontre a eu lieu, en mairie de Manspach, le 29 mars. L'objectif est d'établir une convention de partenariat pour partager informations, gestion et interventions sur les cours d'eau précités.

⇒ Chantier d'hydraulique douce pour maîtriser les ruissellements

MM. DIETMANN et ULMANN constatent que les remembrements ont tout fait disparaître et qu'aujourd'hui on replante.

Un chantier participatif a eu lieu le 11/03/2023 à Bernwiller pour la plantation d'une haie de 380ml, environ 2000 plants et une vingtaine de bénévoles présents.

Mme SKORA présentera les travaux au Comité syndical.

2. Présentation du compte administratif et du compte de gestion 2022 et finalisation du projet de budget 2023

⇒ Compte administratif 2022

M. DIETMANN donne la parole à Mme GARDELLA pour la présentation du compte administratif 2022.

Le compte administratif 2022 laisse apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 171 743,04 € et un excédent de la section d'investissement de 110 324,31 €.

Les résultats à la clôture de l'exercice précédent sont de 153 592,57 € en fonctionnement et 47 438,40€ en investissement.

Les restes à réaliser sont de 65 950 € en dépenses et 78 250 € en recettes.

Le résultat de la clôture 2022 est un excédent réel corrigé de 294 367,35 €

Mme GARDELLA présente le résultat :

- du service GEMAPI qui laisse apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 137 494,33 € et un excédent de la section d'investissement de 101 496,09 €. Les résultats à la clôture de l'exercice précédent sont de 117 562,07 € en fonctionnement et 13 321,45 € en investissement. Les restes à réaliser sont de 44 100 € en dépenses et 45 750 € en recettes. Le résultat de la clôture 2022 est un excédent réel corrigé de 240 640,42 €.
- du service NON GEMAPI qui laisse apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 34 248,71 € et un excédent de la section d'investissement de 8 828,22 €. Les résultats à la clôture de l'exercice précédent sont de 36 030,50 € en fonctionnement et 34 116,95 € en investissement. Les restes à réaliser sont de 21 850 € en dépenses et 32 500 € en recettes. Le résultat de la clôture 2022 est un excédent réel corrigé de 53 726,93 €.

Le Bureau est favorable à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 :

Recettes de fonctionnement : 171 743,04 €

Recettes d'investissement : 110 324,31 €

⇒ **Avancement des travaux et projets 2023**

- Travaux d'entretien des cours d'eau

Diaporama à l'appui, M. LIENERT présente la campagne de désembâclage et d'entretien des ripisylves 2022/2023 sur :

➤ **Le Spechbach de Spechbach le Haut à Heidwiller (confluence Largue)**

Dans la poursuite des travaux d'entretien réalisés l'hiver dernier sur le Spechbach de Bernwiller à Spechbach-le-Haut, une opération complète d'entretien de la ripisylve, désembâclage et plantations a été menée depuis Spechbach-le-Haut jusqu'à la confluence avec la Largue à Heidwiller.

➤ **La Largue à Saint-Bernard, Hagenbach et Manspach**

Plusieurs interventions d'enlèvement d'embâcles problématiques, coupes de sécurisation à proximité de routes départementales et enlèvement de peupliers ont été menées sur les secteurs précités.

➤ **Le Soultzbach à Falkwiller**

Un linéaire d'environ 2km du Soultzbach présentait de très nombreux embâcles et arbres morts ou dépérissants ; une intervention a donc été menée pour pallier cette problématique.

➤ **La Largue à Ueberstrass**

Le linéaire de la Largue à Ueberstrass n'avait plus bénéficié d'une intervention d'entretien globale depuis très longtemps. Suite à la chute d'un peuplier ayant entraîné la rupture d'une ligne haute tension, une intervention complète a été démarrée. Cette intervention n'a pas pu être menée à son terme et a été stoppée le 15 mars (début de la période de nidification et donc d'interdiction de travaux dans les ripisylves). L'entretien de ce linéaire reprendra l'hiver prochain.

De nombreuses plantations de renforcement et de diversification des ripisylves ont été effectuées à Montreux-Vieux, Largitzen, Gommersdorf, Bernwiller, Dannemarie, Manspach, Altenach etc... En tout, plus de 3000 plants, buissonnants et arborescents confondus ont été mis en place.

- Travaux de reconquête des zones humides inondables

➤ **Arasement de l'étang « Martin » à Mooslargue**

Le projet de dérasement de l'étang de Mooslargue a été réalisé cet automne. En lieu et place d'un étang illégal en remblai, a été recréée une zone humide et inondable de près de 1,3ha. Cette renaturation de zone inondable naturelle va permettre de diminuer le risque d'inondation du village, tout en augmentant fortement la biodiversité du site et la résilience du cours d'eau face aux étiages de plus en plus sévères (reconnexion de plusieurs sources au Grumbach).

• Travaux ponctuels de protection de berge

Lors de la réalisation des travaux sur l'étang, un effondrement du chemin dit Moosweg (entre Mooslargue et Niderlarg) a été constaté. Profitant de la présence des engins à proximité, le chemin a été stabilisé par la mise en place d'un enrochement granit sur une dizaine de mètres linéaire. Cette opération était urgente, puisque la conduite principale d'assainissement, sise sous le chemin était très fortement menacée.

⇒ Natura 2000

✓ Charte Natura 2000 :

L'EPAGE Largue est propriétaire de parcelles à Mooslargue et a la possibilité d'adhérer à la charte Natura 2000. 1/3 des parcelles (42 ares) se trouve dans le périmètre Natura 2000. Il s'agit d'une zone inondable et humide importante face à l'enjeu de la ressource en eau pour la faune aquatique. Ces parcelles constituent une zone de chasse de la colonie d'oreillards de l'église et sont utilisées de manière importante par des pics démontrant la nécessité de préserver les arbres à cavités. 2 barrages de Castor sont présents sur site, démontrant la nécessité de maintenir une saulaie à proximité du Grumbach. M. BRETON fait lecture des 10 engagements de la charte « Vallée de la Largue ».

✓ Etude « Libellules »

L'étude libellules a été réalisée sur une dizaine d'étangs en 2022. Elle a permis d'inventorier 24 espèces et de présenter des préconisations d'actions en faveur de ces espèces. Le rapport a été remis en 2023. Le montant de l'étude de 14 119 € apparaît donc au budget 2023.

✓ Etude « Habitats »

La réalisation d'une étude visant à mettre à jour la cartographie de certains habitats des 2 sites N2000 animés par l'EPAGE est nécessaire suite à des évolutions du paysage, des travaux, une modification de l'utilisation des sols ou à des imprécisions dans la cartographie initiale. Il sera proposé au Comité de valider ce projet d'étude. Il est proposé de retenir l'offre du bureau d'étude Climax de 10 177€ qui est la moins disante et sera réalisée par le bureau d'études qui connaît une partie des sites d'étude.

✓ Etude Chauve-souris

Aucune étude des chauves-souris forestières n'a jusqu'à présent été menée sur le site Natura 2000 Vallée de la Largue. Il est proposé de réaliser une étude dans 2 secteurs, par réalisation de captures de chauves-souris de nuit avec suivis de certaines femelles équipées d'un émetteur. L'association GEPMA propose un suivi d'un montant de 9 671€.

✓ Travaux de restauration d'une zone humide inondable sur la Gruebaine

Les travaux de reconnexion d'une zone inondable sur la Gruebaine par effacement d'un étang et aménagement d'un sentier seront réalisés en 2023 à Chavannes-sur-l'Etang.

✓ Sorties Grand Public à venir

Le programme des sorties grand public 2023 réalisées dans le cadre de N2000 est présenté :

- La nuit de la chauve-souris : samedi 13 mai à 20h à la salle des fêtes de Courtavon
- Sortie plantes aquatiques, amphibiens et chauves-souris à l'étang du milieu : mercredi 24 mai à 20h devant la mairie d'Elbach
- Sortie prairies, faune et flore remarquables de la vallée de la Largue : mercredi 4 juillet à 14h devant la mairie de Saint-Bernard
- Les Écodialogues : du mercredi 28 juin au dimanche 2 juillet

✓ **Achat d'un GPS centimétrique**

Considérant les besoins de levés GPS pour différentes missions, le gain de temps permis par un GPS de précision et la nécessité de disposer d'un GPS de précision pour certaines mesures (levée de laisse de crue, de côtes de terrain et de côte d'ouvrages), M. le Président proposera au Comité d'inscrire au budget 2023 un montant prévisionnel de 5 000€ pour l'achat d'un GPS RTK et ses accessoires (Canne, Smartphone solide, Logiciel).

⇒ **Projets 2023**

✓ **Retour aux sources du Krebsbach**

L'objectif de ce projet est la reconnexion hydraulique des 2 sources du Krebsbach captées par la rigole d'alimentation du canal du Rhône au Rhin VNF, afin d'éviter l'assec systématique de 2km de linéaire du Krebsbach de Manspach lors des étiages.

Une réunion sur site a eu lieu avec les responsables de VNF, le 8 février 2023. Un accord de principe a été rendu par VNF. Ce projet pourrait être subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

✓ **Aménagement d'un sentier pédagogique à Saint-Ulrich**

La commune de Saint-Ulrich a mené, accompagnée par l'EPAGE, des travaux très intéressants concernant la biodiversité sur son étang communal (classé Natura 2000). L'objectif du projet est de valoriser cette opération par la mise en place d'un sentier pédagogique, dont les panneaux seraient réalisés par les élèves du RPI des Sources, dans le cadre d'une animation confiée à la Maison de la Nature ; à l'image de ce qui avait été réalisé dans le cadre du dérasement de l'étang communal de Seppois-le-Haut. Cette opération est inscrite au CTEC de l'EPAGE Largue avec un financement de 40% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

⇒ **Présentation pour approbation du budget 2023**

Le Bureau finalise le projet de budget 2023.

Pour équilibrer le budget du service NON GEMAPI 2023, le Président propose de maintenir la valeur du point à 782,42 € et de maintenir le seuil de participation maximum des communes à 2,60 €/habitant/an.

Participation des communes : 52 649.49 €

Participation de la Collectivité Européenne d'Alsace : 17 549.83 €

Pour équilibrer le budget du service GEMAPI 2023, le Président propose de porter le montant de la cotisation des Communautés de Communes et d'Agglomération à 161 128.62 €.

Le Président propose d'allouer une subvention de participation à l'animation des actions pédagogiques "eau" de 5 000 € à la Maison de la Nature du Sundgau.

Le budget 2023 s'équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement</u>	691 994,04 €	691 994,04 €
<u>Section d'investissement</u>	670 291,00 €	728 163,35 €

Le Bureau valide ces propositions.

3. Prorogation de la ligne de trésorerie

Délibération B/01/2023

Entendu les explications de M. le Président sur la nécessité de renouveler la ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 €,

Après examen de propositions d'organismes financiers, le Bureau DECIDE, à l'unanimité,

- De retenir l'offre de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, dont les conditions sont les suivantes :
Durée : 1 an
Taux : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,60 point
Intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.
Commission : commission d'engagement de 150 € payable à la signature du contrat.
- Autorise M. le Président à signer les pièces s'y rapportant.

4. Divers

➤ **Personnel de l'EPAGE Largue :**

Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : Un réexamen du régime indemnitaire actuel s'avère indispensable, afin de mettre à jour la réglementation.

M. le Président proposera d'abroger la délibération n°CS/13/2016 et d'adopter une nouvelle délibération, soumise au préalable pour avis au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

M. le Président remercie l'assistance pour la qualité des débats et clôt la réunion du bureau à 22h00.

Table des délibérations

B/01/2023 Prorogation de la ligne de trésorerie